

DROIT DE REPONSE AUX PUBLICATIONS » LA RIVE « JUIN ET JUILLET 2020

A Monsieur GOYHENECHE, Responsable de la rédaction de la RIVE,

Comme l'a dit si justement Mr Lelong dans son « Pierote », vous faites sur bon nombre des concitoyens d'Ugny avec vos fausses déclarations ayant pour visée d'uniquement semer la pagaille dans l'esprit de certain. Car malgré le peu d'estime que vous avez de vos anciens administrés, les gens d'ugny ne sont pas tous » des ignares incultes » (nous vous citons)

Il en est même qui songent à faire une pétition contre vos Pamphlets afin de pouvoir ensuite porter plainte pour harcèlement moral et diffamation. Certains songent même à inscrire sur leurs boîtes aux lettres » STOP A LA RIVE »

Pour la plupart des gens, vos élucubrations déranges et ne reflètes en aucun cas la véracité des faits, vous ne trompez pas tout le monde, et en voici quelques exemples :

- 1- Vous avez été Maire durant 2 mandats, puis conseiller, en tant que tel, vous êtes parfaitement au courant de la façon de présenter un compte budgétaire communal, inutile donc de souligner un état de fait complètement erroné, de plus en 2019 vous faisiez partie intégrante du précédent conseil, et si le budget était vraiment déficitaire, à qui la faute ?? Et avant de commencer à nous critiquer revoyez votre programme de 2001, qu'avez-vous réalisé ?? Eux en un mois et demi, ils ont finalisé beaucoup de projet en cours depuis des années.(et n'allez surtout pas prétendre que c'était un manque de budget)
- 2- Pour en revenir à une de vos détractions parmi d'autre, une personne nous a remis votre projet communal pour les élections municipales de 2001, qui après lecture, était assez « bluffant » merci de voir quelques passages découpés dans votre programme de l'époque, tout ceci est très éloquent et en dit long sur vos capacités mentales à vouloir toujours tout diriger.
- 3- Nous ne reprendrons pas l'histoire des impôts, car grâce à MR Lelong nous avons bien compris, à ce près, c'est que la deuxième liste évoquait de veiller à ne pas laisser augmenter la partie communale des impôts locaux, puisque vous jouez sur les termes, ici le sens est bien plus clair, tout un chacun sait que les autres parties sont l'apanage du gouvernement, département
- 4- Concernant vos digressions dans l'Aisne Nouvelle, sachez que vos mots sur l'amitié que nous nous portons mutuellement et qui vous dérange tant, ne sera pas écorné par vos agissements. Oui des différents nous en avons mais au moins tous ensemble nous arrivons à en parler, sans que personne n'élève la voix ni ne tape du poing sur la table pour montrer qu'il est plus fort que les autres. Vous prôniez cela en 2001, l'auriez-vous oublié ??(voir p.2)

Et à l'avenir, pour vos prochains numéros, demandez donc à vos souffleurs de bien vous transmettre tous les faits, cela vous éviterais de salir la vérité. Entre eux point de « magouille ou de malveillance », ni même de « mascarade électorale », JUSTE l'envie des 10 conseillers élus de façon tout à fait propre et honnête, dès le premier tour, suivant la volonté des Ugniens, de vouloir s'entendre, sans clivage de liste en s'unissant pour apporter de leurs 10 forces le meilleur, promis aux UGNIENS. Cela sera bien plus profitable à l'ensemble des concitoyens, plutôt que de faire une guerre des clans, même s'ils sont tous conscients qu'ils auront des divergences d'opinions.

Vous nous aviez parlé d'une chronique à visée positive afin de nous éclairer sur leurs éventuelles erreurs, mais dans vos mots où sont les critiques positives, puisque vous n'exposé pas la vérité. !!

Alors que pensez de votre « association de défense des intérêts des citoyens » Serions-nous en danger !!!! Laissez leurs au moins le temps d'agir avant d'être fielleux.

Pour finir,

Nous vous rappelons que les candidats élus, sont « APOLITIQUE ».

Nous déplorons tous que vous n'ayez rien appris de la vie, que dans ces derniers mois, la COVID 19, nous ai fait perdre à tous des proches, voire très proches, que cette pandémie Mondiale, ne vous ai pas montré combien la vie est précieuse et courte, et que vous continuiez à faire des satires qui n'ont pour effet que de vous ridiculiser encore plus aux yeux du plus grand nombre.

La défaite fut certes sévère, mais d'autres avant vous ont perdus et ne se sont pas acharnés de cette façon sur les élus.

N'avez-vous donc pas d'autres combats à mener que de continuer à harceler des personnes qui veulent juste bien faire leur travail ?

A force de trop en vouloir ont fini par tout perdre, alors s'il vous plaît ne vous perdez pas.

Cordialement, Des Ugniens en colère (Page3, un courrier retrouvé qui en dit long sur ce que les gens extérieurs pensent de vous)

Je souhaite pour ma part qu'il n'y ait qu'une liste qui soit proposée aux électeurs d'UGNY LE GAY, et que le projet que je propose, et que vous avez la possibilité d'enrichir par vos idées et votre réflexion, réunisse l'ensemble des habitants. Le dernier mandat nous a prouvé que les représentants des deux listes qui s'étaient opposés lors des dernières élections ont « fusionné » lorsqu'il s'est agi de mener les affaires municipales avec bon sens et intelligence et surtout dans le souci permanent de défendre l'intérêt général. Il est donc inutile de s'entre-déchirer dans une campagne électorale qui ne ferait qu'exacerber les conflits particuliers... La survie du village est à ce prix : nous unir ou périr ! (Ha, ha, ha, un peu mélod)

- ▶ *réaménager les entrées de village.*
- ▶ *gérer et réhabiliter les espaces naturels en intégrant tous les acteurs de la vie rurale, agriculteurs et forestiers, mais aussi chasseurs et randonneurs..*
- ▶ *structurer le réseau des chemins ruraux pour encourager leur utilisation autre qu'agricole.*
- ▶ *améliorer la qualité des espaces naturels par une meilleure gestion des cours d'eau non domaniaux et le reboisement de certaines parcelles ou bordures de chemins.*
- ▶ *améliorer l'habitat rural en mettant en place une politique publique aidant à la réhabilitation de certaines propriétés vieillissantes et la démolition des ruines.*
- ▶ *assurer une surveillance et un entretien des espaces ruraux afin de les préserver des dégradations péri-urbaines : décharges sauvages, pollution des chemins par des déchets hétérogènes, etc ...*

Suite à la définition de ces objectifs, il faut décider d'une programmation des actions qui seront mises en place afin d'atteindre ces mêmes objectifs... *Alors et pour quand ?*